

Amélioration de la qualité en médecine : inscrivez-vous sans attendre à la nouvelle formation CAS !

Vous travaillez au chevet des patients et êtes en charge d'un projet visant à garantir et développer la qualité ? Ou souhaitez-vous mettre en œuvre des projets complexes pour améliorer la qualité en incluant les patients et leurs proches ? Pendant votre formation CAS, vous apprendrez comment devenir une personne clé pour la qualité en médecine, et vous vous pencherez sur la sécurité de la prise en charge médicale axée sur les patients dans un contexte interprofessionnel. Ce CAS se compose de sept modules, chacun pouvant être suivi individuellement.



Cette formation continue est proposée (en allemand) par l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM) et le département Santé de la Haute école spécialisée bernoise (BFH), en collaboration avec différents partenaires du milieu de la santé et de la formation.

- **Groupes cibles** : médecins et professionnels de la santé intéressés
- **Durée du cours** : septembre 2020 à mars 2021
- **Structure** : la formation se compose de 7 modules de 3 jours de présence chacun. Il est possible de s'inscrire séparément à chaque module.
- **Coûts** : 7250 francs (pour 7 modules)
- **Inscription** : vous pouvez vous inscrire d'ici le 3 juillet 2020 sur le site suivant (en allemand) : bfh.ch/gesundheit/weiterbildung/cas/qualitaet-in-der-medizin
- **Crédits ISFM** : 25 crédits ISFM
- **Crédits ECTS** : 14 crédits ECTS

En savoir plus : bfh.ch/gesundheit/weiterbildung/cas/qualitaet-in-der-medizin

Rapport qualité 2019 de l'ASQM : un gage de transparence

L'ASQM publie son deuxième rapport qualité. Vous y découvrirez de nombreuses informations sur nos diverses activités visant à garantir et améliorer toujours plus la qualité de notre système de santé, ainsi que sur la manière dont les organisations de la FMH et l'ASQM investissent toute leur énergie et leurs connaissances dans l'intérêt des patients et de notre système de santé. En mettant en lumière ces efforts, nous créons la base sur laquelle les différents acteurs – pas seulement le corps médical mais aussi les partenaires tarifaires, les



administrations et les responsables politiques – pourront échanger et avancer sur la voie de la qualité.

En signant la [charte qualité de l'ASQM](#) – qu'il est toujours possible de signer – 74 organisations médicales ont déjà signalé leur adhésion aux principes fondamentaux de la qualité en matière de transparence, d'obligation et de durabilité, ainsi que leur volonté à rédiger un rapport et une stratégie en faveur de la qualité. À ce jour, les organisations signataires ont déjà remis 27 [stratégies](#) et 14 [rapports](#) à l'ASQM.

En 2017, l'ASQM a publié sa propre [stratégie qualité](#), avant de rédiger son rapport qualité. C'est ce rapport qui a désormais fait l'objet d'un remaniement et d'une mise à jour. En plus d'un avant-propos du Dr Christoph Bosshard, vice-président de la FMH, il présente désormais les nombreux projets et activités de l'ASQM. Vous trouverez le [rapport qualité 2019 de l'ASQM](#) sur son [site internet](#), en version française et allemande.

Registres de santé

Les organisations ANQ, FMH, H+, ASSM et unimeduisse ont publié une [infographie](#) en complément des [Recommandations sur l'établissement et la tenue de registres de santé](#). Cette représentation graphique récapitule de manière claire et précise l'utilité et le potentiel des registres de santé. Elle s'adresse en premier lieu aux responsables d'institutions de santé, aux décideurs politiques, aux autorités mais aussi à toute personne intéressée.

Par le passé, les registres se limitaient à une collecte statique de données. En remplissant plusieurs exigences fondamentales, les registres peuvent aujourd'hui contribuer activement à améliorer la qualité des soins. La boucle est ainsi bouclée : les données collectées chez les patients leur bénéficient ensuite directement. Il est intéressant de consulter cette infographie parce qu'elle explique comment fonctionne un registre et présente les différents acteurs impliqués. Elle propose aussi une sélection de registres de santé utilisés activement en Suisse et des informations concernant le financement. Enfin, elle illustre le rapport coûts-utilité des registres avec un exemple particulièrement éloquent.

L'ASQM informe régulièrement des projets et activités en cours par le biais d'une lettre d'information.
Pour tout compliment, critique ou remarque, veuillez contacter : asqm@fmh.ch.

ASQM, FMH, Elfenstrasse 18, Case postale 300, 3000 Berne 15, Téléphone +41 31 359 11 11, Fax +41 31 359 11 12, E-mail : asqm@fmh.ch